

En cohérence avec les plans de formation continue qui ont été déployés au cours des années scolaires précédentes à l'attention des personnels qui contribuent au service public d'enseignement du 1^{er} degré public, celui de 2020 a pour ambition de développer les compétences des personnels en accord avec :

- la mise en œuvre du **Projet Éducatif de la Nouvelle-Calédonie** ;
- l'appropriation des pratiques professionnelles les plus propices à la réussite et au bien-être de tous les élèves ;
- l'adaptation des personnels à leurs fonctions et aux évolutions des métiers.

Les actions de formation continue 2020, sont toujours déclinées suivant les **5 axes** du *Projet Éducatif de la Nouvelle-Calédonie* adopté par le congrès suivant la délibération n°106 de 15 janvier 2016.

Axe 1 : Développer l'identité de l'École calédonienne.

Axe 2 : Considérer la diversité du public pour une école de la réussite pour tous.

Axe 3 : Ancrer l'école dans son environnement, un climat scolaire au service de l'épanouissement de l'élève.

Axe 4 : Ouvrir l'école sur la région Océanie et sur le monde.

Axe 5 : Améliorer la gouvernance du service public de l'enseignement via la professionnalisation des enseignants.

Des ambitions renouvelées qui s'articulent autour des priorités suivantes :

- prendre en compte la diversité des publics et établir un climat scolaire bienveillant ;
- assurer l'acquisition des fondamentaux afin de prévenir l'illettrisme et l'innumérisme ;
- accompagner les réformes de la Nouvelle-Calédonie ;
- assurer la montée en compétence des personnels ;
- mettre en œuvre les priorités provinciales.

Œuvrer pour la réussite de tous et chacun des élèves est l'ambition ultime de notre École calédonienne. La formation des enseignants placée au cœur de nos missions, se révèle être un levier essentiel pour relever ce défi.